

Responsable des ressources humaines (F/H)

Description synthétique

Il est le garant d'un usage sécurisé des données contractuelles des salariés, et apporte conseil et assistance aux managers et aux collaborateurs dans la déclinaison de l'ensemble des processus du domaine RH liés à la vie des salariés au sein de l'entreprise.

Missions principales

Élaborer et piloter la stratégie RH de l'entreprise dont le recrutement, la formation, la gestion des rémunérations, la gestion des carrières, l'anticipation de l'évolution des métiers.

Être le garant du climat social de l'entreprise.

Établir ou faire établir le contrat de travail et l'ensemble des formalités d'entrée – Suivre les entrées et sorties de salariés et établir les tableaux de bord associés.

Veiller à la fiabilité de la remontée des éléments variables de paie – Suivre l'absentéisme –

Déclarer les accidents du travail (en interne et en externe).

Gérer le suivi des salariés, en lien avec le management, en déclinant l'ensemble des processus RH : recrutement, revue salariale, plan de formation, entretien annuel d'évaluation et entretien professionnel.

Piloter la GPEC – Promouvoir et piloter la mobilité interne et externe.

Assurer des missions transverses : animation des IRP.

Compétences requises

Connaître les métiers exercés au sein de l'entreprise et de leurs enjeux spécifiques.

Connaître l'environnement de l'entreprise.

Maîtriser les processus impliqués dans le développement des ressources humaines (gestion de l'emploi, des compétences, des carrières...).

Avoir des connaissances avancées en droit social.

Maîtriser les outils – SIRH.

Connaître la convention collective de l'entreprise (parfois multisite et multiconvention).

Piloter le budget (en particulier de la masse salariale).

Famille d'emplois/autres appellations

Responsable administratif personnel et paie.

Juriste droit social.

Juriste relations sociales.

Directeur des ressources humaines.